

Communiqué de presse



EDF annonce le remboursement anticipé de prêts bancaires pour un montant total de 7,4 milliards d'euros

EDF (BBB positive S&P / Baa1 stable Moody's / BBB+ stable Fitch) annonce le remboursement anticipé de prêts bancaires de maturité de 3 à 5 ans pour un montant total équivalent à 7,4 milliards d'euros, d'ici début janvier 2026. Le remboursement anticipé de chaque prêt se fera à la date de paiement des intérêts et ne fera par conséquent l'objet d'aucune pénalité financière.

Après le succès des émissions obligataires de cette année et une bonne performance opérationnelle, permettant un niveau de liquidité nette encore élevé, cette opération permet à EDF de diminuer le coût de son endettement financier.

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 520 TWh décarbonée à 94 % et une intensité carbone de 30gCO2/kWh en 2024, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41,5 millions de clients (1) et a réalisé un chiffre d'affaires de 118,7 milliards d'euros en 2024.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.

Contacts